



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique familiale

Question écrite n° 24780

Texte de la question

M. Xavier Deniau appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la composition du groupe de travail, présidé par Mme Dekeuwer-Defossez, groupe chargé de préparer la réforme du droit de la famille. En effet, ce groupe se limite aux professionnels : avocats, magistrats, notaires... directement intéressés par les questions familiales et en exclut totalement les citoyens : familles et associations qui, pourtant directement concernées, apporteraient des témoignages capitaux si l'on veut réformer au mieux le droit de la famille. Il lui demande donc de bien vouloir élargir ce groupe aux familles et leurs associations.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le groupe de travail, installé à la chancellerie le 31 août 1998 et chargé de proposer des réformes en droit de la famille, a volontairement été composé d'un nombre restreint de spécialistes (universitaires, magistrats, avocats, notaire et psychanaliste). Il lui est apparu qu'une structure resserrée était plus à même de formuler des propositions de textes dans le délai imparti, le rapport du groupe devant être déposé d'ici la fin du premier semestre 1999. Pour autant, elle est pleinement consciente de la nécessité d'opérer une large concertation préalablement à la mise en oeuvre d'une réforme de cette importance. Aussi a-t-elle demandé à Mme Dekeuwer-Defossez, présidente de ce groupe de travail, de procéder aux consultations les plus larges des associations intéressées par les secteurs du droit de la famille. Les associations familiales et différentes personnalités qualifiées seront donc entendues par le groupe de travail. L'audition de certaines d'entre elles a déjà été réalisée tandis que d'autres sont planifiées. Le rapport du groupe devrait être déposé d'ici la fin du premier semestre 1999.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Deniau](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24780

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 570

Réponse publiée le : 19 avril 1999, page 2394